VÉTROZ SPECTIVE
www.vetroz.ch
BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ
JUILLET 2024



© Studio Bonnardot

Editorial

«Vétroz, une commune qui ose»

Voici le slogan qui a guidé le Conseil municipal durant toute cette législature 2021-2024. Législature qui égraine gentiment ses derniers mois. Durant quatre ans, les élus ont beaucoup osé, beaucoup entrepris, avec une belle ambition pour notre commune. Une expression qui ressort souvent lors de mes contacts dans tout le Valais: **à Vétroz, ça bouge !** Et c'est vrai que ça bouge. Le dynamisme de notre commune fait des envieux. Ce mérite revient à l'exécutif et aux services communaux très performants et motivés à faire avancer la commune dans l'écoute des besoins de la population. Le projet phare actuel se trouve dans les travaux de la traversée du vieux village. Bien que le planning ait pris un peu de retard sur le secteur ouest, les travaux se déroulent bien. Les intervenants, sous la conduite du comité de pilotage réunissant le canton et la commune (représentée par le conseiller municipal Stéphane Papilloud), font tout leur possible pour minimiser les inconvénients des commerces et de leurs clients. J'en appelle à nouveau à la solidarité des Vétrozaines et Vétrozains pour soutenir ces commerces durant cette phase difficile pour tous. Ces travaux majeurs, combinés avec les autres grands projets sur notre territoire (sécurisation des torrents ouest, réseau du chauffage à distance), mettent les nerfs des automobilistes à rude épreuve. Je vous remercie toutes et tous pour votre patience et votre indulgence. Je vous assure que le rendu final sera à la hauteur de nos espérances et de nos besoins, et notre commune en sera plus belle et plus sure.

Le mois dernier, vous avez été 57% à souhaiter augmenter le nombre de conseillers municipaux de 5 à 7. Cette nouvelle donne va certainement bouleverser la composition du futur Conseil lors des prochaines élections communales de l'automne à venir. Le peuple ayant toujours raison, l'exécutif actuel attend sereinement le verdict futur des urnes et le nouveau visage du Conseil municipal. En septembre prochain, vous serez à nouveau appelés à donner votre avis sur le nouveau **RCO** (règlement communal d'organisation) qui fixera les bases de la répartition des rôles entre l'exécutif et le législatif. Vous pourrez prendre connaissance de l'avis des deux pouvoirs dans les messages qui accompagneront le matériel de vote au début septembre.

D'ici-là, je vous souhaite un bel été tout en restant à votre disposition et me réjouis de vous croiser dans une des nombreuses fêtes ou manifestations estivales qui animeront notre village de Vétroz, où il fait bon vivre.



Olivier Cottagnoud,
Président de Vétroz

DANS CE NUMÉRO

Jubilaires 2
Fête Nationale à Conthey 3
Commission culturelle 4-6
Bibliothèque 7
Intégration 8-9
Animation 10-11
Cleanup day 12
Ski pour tous 13
La piscine du Botza ne rouvrira pas 13
Calendrier des manifestations du 2e semestre 2024 14
Ecole de Vétroz 15
Nouvelles du personnel communal 16
Massifs floraux 16
Réaménagement de la route cantonale T9 17
Sécurisation des torrents ouest 18
Réaménagement de l'avenue des Vergers 18
Salubrité 19
Finances communales - Comptes 2023 20-22
Extrait des décisions du Conseil municipal 2e trimestre 2024 23

Jubilaires

Le 23 mars dernier, le vice-président de la commune et deux conseillers ont rendu visite à Mme Yvette Fontannaz à l'occasion de son 90e anniversaire.





Le Conseil municipal a eu le plaisir de fêter les 90 ans de Mme Rose-Marie Evéquoz en début d'année. Mme Evéquoz fut l'épouse de M. Cyrille Evéquoz, ancien policier communal très apprécié de la population.

Le 23 avril dernier, le président Olivier Cottagnoud a rendu visite à M. Félix Gremion à l'occasion de son 90e anniversaire.





Dernièrement, le Conseil municipal a rendu visite à M. Michel Fellay à l'occasion de son 90e anniversaire. Vétrozain par sa mère (Penon), M. Fellay est venu s'établir dans notre commune pour y passer sa retraite.

Fête Nationale à Conthey
Le 31 juillet à Conthey tous en piste !

Mercredi 31 juillet 2024 à Conthey dès 19h00, c'est la fête à la Tour Lombarde !

Et oui, à l'occasion de notre Fête Nationale 12e édition, rejoins-nous avec tes voisins, tes collègues, tes amis, ta famille, même ta belle-mère peut venir partager cette soirée rythmée par la musique, le grésillement de la viande sur le grill, la douce odeur du fromage en fusion sous le four, ainsi que les tchin-tchin des verres que tu pourras partager sans modération.

Il y en aura pour tous les goûts !

Côté musique, le super groupe Ianis & Rapps, les supers Tambours de Conthey, notre dynamique fanfare La Contheysanne ainsi que le célèbre DJ David seront présents pour faire monter la température et te faire danser jusqu'au bout de la nuit.

Coté jeunesse, notre équipe Conth'Act se fera un plaisir de divertir les jeunes avec des activités adaptées à tous et pour tous les âges.

Aux prestations musicales succèdera la partie officielle et l'allocution de notre invitée, Madame Patricia Constantin, 1re vice-présidente du Grand Conseil ainsi que les douces notes de notre Hymne National jouées par La Contheysanne.

Et enfin, dès la nuit tombée, l'incontournable et le très attendu de tous, notre superbe feu d'artifice tiré dans le somptueux cadre de notre église de Saint-Séverin illuminera les yeux des grands et des petits.

Si tu hésites encore, n'oublie pas que les bus navettes seront présents pour te ramener chez toi en toute sécurité ! Alors pas d'excuse, rejoins-nous le mercredi 31 juillet pour une soirée exceptionnelle !

Retrouvez-nous sur FACEBOOK :
https://www.facebook.com/31juilletconthey

Un évènement labélisé FIESTA



Commission culturelle

«Ma région sous toutes ses coutures» se devait de parler de la viticulture de notre belle commune.

Dans un premier temps, nous avons mis sur pied la visite de l'entreprise Multiplants, créée par Paul-Maurice Burrin en 2000 et reprise par Matthieu Vergère en 2017. La nouvelle halle a été inaugurée en 2018 à Vétroz. Le samedi 20 avril dernier, Matthieu et Paul-Maurice nous ont accueillis pour une visite instructive et passionnante.

1re étape de notre visite: la serre de pré-multiplication dans laquelle sont produits des plants résistants aux maladies, et les nouvelles obtentions de variétés, tels que le rouge Divico et le blanc Divona. Cette approche favorise une viticulture durable, réduisant considérablement le recours aux produits phytosanitaires et offrant un gain de temps important; elle a également pour but d'accélérer la pré-multiplication en favorisant les longueurs de bois. À ce jour, 66'000 plants sont produits, avec une ambition à long terme d'atteindre 150'000.





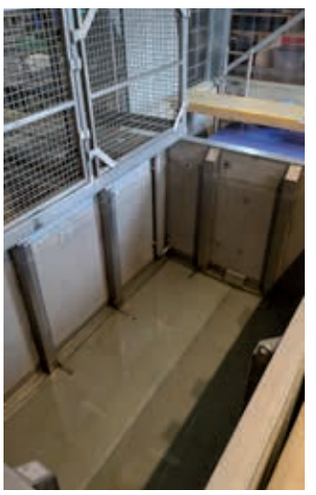

La visite s'est poursuivie avec une introduction à la thermothérapie, consistant en un traitement à l'eau chaude. Les plants sont immergés dans un bain à 50°C pendant 45 minutes, afin de garantir des plants exempts de flavescence dorée. Ce processus aboutit à l'attribution d'un passeport phytosanitaire pour chaque plant.

Dernière partie et pas des moindres: la création d'un greffon à partir d'un porte-greffe, plongé ensuite dans la cire chaude afin d'empêcher d'une part le développement de moisissures au point de greffe et d'autre part le dessèchement. A noter, que la production complète d'un plant de vigne est d'une année et demie !





Les deux fils de Matthieu, Lucien et Clément, sont prêts à prendre la relève: ils ont d'ailleurs accueilli nos jeunes visiteurs qui sont repartis avec un plant de vigne, créé par leurs soins.



Dans un second temps, le samedi 25 mai, nous sommes partis à la découverte de l'Amigne avec le groupement des encaveurs de Vétroz, représentés ce jour-là par une partie de la relève, à savoir Camille et Chloé Fontannaz de la cave la Madeleine, Vincent Papilloud de la cave du Vieux Moulin et Vincent Roh de la cave des Ruinettes.

Première étape: découverte de la vigne d'Amigne du Prieuré, plantée en 2002 et travaillée par la cave des Ruinettes. Ses ceps sons issus d'une sélection clonale, mais également d'une sélection massale de 10 parcelles, ces dernières formant le «Conservatoire de l'Amigne». La vigne est idéalement placée sur le coteau, à l'est du Prieuré, car un sol aride, schisteux et peu filtrant est nécessaire à son bon développement. Les différentes étapes, à savoir la taille, l'ébourgeonnage, le palissage, l'effeuillage, les différents traitements ont été expliquées, avant d'obtenir une belle et grande grappe d'Amigne avec de toutes petites baies.



Seconde étape: Visite de la cave des Ruinettes avec le traitement de la vendange qui est différent, selon s'il s'agit de raisins blancs ou de raisins rouges. La vendange va dans un premier temps être foulée et grappée. Le débourbage suit durant 12 à 24h pour permettre la clarification du jus de raisin, c'est-à-dire la séparation du jus clair du jus trouble. Des levures vont être ajoutées pour la fermentation et de nombreux sondages sont effectués afin de déterminer la teneur en sucre. La fermentation est stoppée quand la



Commission culturelle (suite)

quantité de sucre désirée est obtenue. Le vin est alors stabilisé. Le travail effectué à la cave se termine évidemment par la mise en bouteilles.

Dernière étape et pas la moindre: la dégustation ! Ce qui a été fait avec nos quatre experts qui nous ont expliqué l'importance de la «prédégustation», soit l'observation de la couleur et de l'odeur du vin. Un Fendant, un Petit Meslier, différentes Amignes, 1 abeille, 2 abeilles,



une Amigne orange et pour les fins connaisseurs, une Amigne Mitis, soit toute la «ruche», ont chatouillé nos papilles. Les vins étaient accompagnés de fromages provenant du Domaine des Grandes Iles de Bertrand Pillet, de la Ferme de Laurie et Benoît Huser ainsi que de Claude Luisier Affineur. Pour un moment d'échange avec nos amis encaveurs, l'Amignonne, mousseux d'Amigne élaboré selon la méthode traditionnelle, a été servie lors de l'apéritif qui a suivi la présentation.





Un grand merci au groupement des encaveurs, eux qui portent le nom de Vétroz au-delà de nos frontières communales, cantonales, et même suisses, pour leur précieuse collaboration à cet événement.

La commission culturelle vous souhaite un bel été et espère vous retrouver cet automne lors de notre prochain événement:

- ateliers de céramique, les vendredis soirs 6 et 13 septembre 2024 et les samedis matins 7 et 14 septembre 2024 avec Nicole Chevillard Torti de l'Atelier Torti.

Pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à nous écrire à notre adresse:
commission.culturelle@vetroz.ch

Pour la commission culturelle,
Lydia Moix, présidente

Bibliothèque

Ressources en ligne

A la bibliothèque, vous avez également la possibilité de pratiquer les langues étrangères, de manière autonome et gratuitement, via la plateforme d'apprentissage des langues, proposée par la Médiathèque Valais. Pour plus d'informations, adressez-vous à la Médiathèque de Sion pour créer votre compte et venez nous rendre visite !





Le coin-audio pour les petits

Est-ce qu'il y a une nouveauté à la biblio de Vétroz ? Hooo ouiiii ! Un petit coin cosy a été créé pour écouter des livres-CD, avec les écouteurs, tout seul ou à deux, pour un moment de plaisir et de calme.



Horaire d'été

Et comme chaque année, durant les vacances scolaires d'été, votre biblio prend son rythme estival : ouverture uniquement les lundis de 16h00 à 20h00, du 24 juin au 18 août 2024.

Bel été à tout le monde et au plaisir de vous revoir !

Le Trio de la biblio - 027.345.37.84
bibliotheque@vetroz.ch - http://vetroz.bibliovs.ch

Intégration

È peti ou
Atelier créatif et sportif pour les 3 à 6 ans



Dès la rentrée, des ateliers créatifs et sportifs pour les enfants âgés de 3 à 6 ans auront lieu à la salle de gym du CMS, les jeudis de 14h00 à 16h30, organisés par deux animatrices.
Toujours en mouvement et plein de créativité, les enfants dès leur plus jeune âge aiment ces moments d'échange. Grâce à ces ateliers, les enfants se familiarisent avec la langue française, le partage, ils développent leur pensée, leur créativité et apprennent la vie en communauté. Ils font également leurs premiers pas dans la culture…
Ce projet encourage également au «mieux vivre ensemble» car il permet aux enfants de rencontrer d'autres habitants de la même commune et de créer des liens avant l'entrée à l'école.

Pour plus d'information vous pouvez nous contacter: nathalie.zanardini@vetroz.ch ou 027/345.37.85 (présence le mardi et le jeudi)

Pour le Service de l'intégration,
Nathalie Zanardini, déléguée à l'intégration

Pause-Café



Tous les derniers mardis du mois durant l'année scolaire, le service d'intégration ouvre les portes de l'Espace Jeunes (rue de l'Église 14, sous la place des Vignerons) à tous les personnes qui souhaitent prendre une pause dans leur emploi du temps et faire connaissance avec d'autres habitants de la commune et des environs.
Ces après-midis sont destinés à toutes les personnes qui ont peu l'occasion de sortir de chez elles et qui souhaitent tisser des liens avec d'autres habitants. Si elles ont le désir de faire ce premier pas et de passer un moment convivial en discutant autour d'une boisson offerte par le service d'intégration, nous sommes là pour les accueillir. Ces moments d'échange permettent à toutes et tous de pouvoir s'exprimer sur divers sujets, de se rencontrer et créer du lien social.
Alors si vous avez envie de nous rejoindre n'hésitez pas, on vous accueille avec plaisir !

Pour plus d'informations:
Déléguée à l'intégration, Nathalie Zanardini
027 345 37 85 (mardi et jeudi)

Intégration



Apprendre la langue est le début de toute intégration !

Les cours de français sont organisés dans les différentes communes du district et sont ouverts aux résidents des communes de Vétroz, Ardon, Conthey, Nendaz et Chamoson. Les élèves peuvent suivre un cours par semaine d'une durée d'1h30.

Du lundi soir au vendredi, différents niveaux sont enseignés (débutant, moyen et avancé). La priorité des cours est donnée à la compréhension et à l'expression orale afin que les personnes puissent se débrouiller dans la vie de tous les jours.

Ces cours s'adressent à la population adulte migrante pour laquelle l'offre ordinaire de cours n'est pas accessible financièrement. Le coût de l'inscription annuelle est de 100 CHF.

Vous êtes intéressé-e-s par les cours de français ? Vous pouvez vous inscrire pour l'année scolaire 2024-2025. Les prochains cours démarreront début septembre !

Pour s'inscrire:

Pour les cours de Vétroz, Ardon, Conthey, Nendaz et Chamoson:

- Remplissez le formulaire en ligne sur le site internet du service d'intégration du district: www.integration-dc.ch/projet/apprendre-le-francais/
- ou contactez Mme Nathalie Zanardini par téléphone au 027 345 37 85 ou par mail à nathalie.zanardini@vetroz.ch



41 personnes ont reçu l'attestation des cours de français lors d'une cérémonie qui a eu lieu le 14 juin dernier.
Bravo aux personnes suivantes qui vivent sur la commune de Vétroz:

- Madame Van Thi Bich
- Madame Entisar Albreikei
- Madame Menaka Palamohan
- Monsieur Shukry Mussa
- Madame Sabrina Di Blasi
- Monsieur Stefano Marchetti
- Madame Renata Smith Avinio
- Madame Zuleyma Posada
- Madame Laura Martin Polo
- Madame Rama Al Marashli
- Madame Mathumathy Sathiavannan
- Monsieur Rui Fernando Pinto Da Silva Reis
- Monsieur Mohamed Mrabit
- Madame Mimoza Kullolli
- Madame Rezarta Morina

Pour le Service de l'intégration,
Nathalie Zanardini, déléguée à l'intégration

Animation

SportKids

SPORTKIDS offre des cours de sport dans un esprit non compétitif en dehors des heures d'école pour les enfants de 1H à 4H. Ces cours de sport créent le lien entre le sport à l'école et le sport de loisirs dans les clubs. Ils ont comme but d'inciter un maximum de jeunes à bouger et à découvrir de nouvelles activités.

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée 2024 ? pas de souci, il vous suffit de scanner le QR code ci-joint:

Pour plus d'information:
Dana Fournier – 079 786 65 14
ou fournierdana@bluewin.ch

Pour le service d'animation,
Nathalie Zanardini, responsable



Animation

La Rentrée de l'ASOV

À partir de septembre, l'ASOV sera de retour avec l'accueil libre et l'Espace Enfants :

Les mercredis après-midi de 13h30 à 17h30 – Accueil Libre pour les jeunes dès la 7H (par beau temps à l'extérieur, par mauvais temps à l'Espace Jeunes).

Un samedi sur deux de 13h30 à 17h30 – Accueil Libre pour les enfants de la 3H à la 8H à l'Espace Enfants.

Si tu as une idée de projet, tu peux prendre contact avec nous. Nous sommes là pour t'accompagner dans sa réalisation, qu'il soit petit ou grand !





On vous réserve également de belles surprises, cet automne avec des projets ouverts à toute la population ! On ne vous en dit pas plus, mais soyez attentifs et n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour de plus amples informations : asov@vetroz.ch ou 079 937 84 06

Pour le service d'animation,
Nathalie Zanardini, responsable

Cleanup day



Mercredi 8 mai, exactement 300 élèves du cycle supérieur de nos écoles ont été sensibilisés à la problématique des déchets. Cette journée-là, il ne s'agissait pas de ramasser les détritus sauvages jonchant les bords de route. L'objectif était de découvrir une autre face du monde de ces matériaux faussement qualifiés de déchets.

Après avoir croisé notre patrouille de police bienveillante sur leur trajet, les écoliers sont arrivés à bon port à vélo sur le site de la déchetterie d'Ecobois SA.

Accueillis par le directeur du site M. Stefan Studer, nos jeunes têtes ont observé les montagnes de dépôts sous un nouveau regard. Des mots simples et pertinents ont permis d'expliquer le cycle de transformation des différents types de matériaux et leur valorisation.

Tous les matériaux ont un cycle de vie prédéfini: réutilisation des matières premières, transformation, création de compost et production d'énergie ont longuement été commentés. Des procédés simples certes, mais impossibles sans les petits gestes systématiques de chacun de nous. Il revient à chacun de faire en sorte de ne pas rompre ces cycles. Allier valorisation et respect des ressources environnementales restent les maîtres-mots.

La suite du parcours a permis à chacun de découvrir le four pour le chauffage à distance. Les portes des installations de transformation et valorisation des déchets alimentaires ont également été ouvertes. Personne n'a souhaité s'y attarder, l'atmosphère étant un peu particulière.

Le service technique remercie grandement M. Stefan Studer pour sa disponibilité, ses explications et la collation offerte à notre jeune public.

Pour la commission Travaux public,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner



Ski pour tous: un engagement envers la jeunesse

Depuis plusieurs années, la commune de Vétroz, en collaboration avec la société Nendaz-Veysonnaz Remontées Mécaniques SA (NV Remontées Mécaniques), tient à promouvoir la pratique du ski auprès des jeunes. Aussi, à l'achat d'un abonnement annuel pour votre enfant auprès des caisses de Nendaz ou de Veysonnaz, un rabais de Fr. 50.-, pris en charge par la Municipalité, vous sera accordé. Il est précisé que cette réduction est cumulable avec le tarif prévente pour tout achat d'abonnement annuel jeune-enfant jusqu'au 30.11.2024.

S'agissant des abonnements pour la saison 2024-2025 de NV Remontées Mécaniques, la subvention communale est destinée aux jeunes nés entre 2006 et 2017.

Bien que financièrement limité, ce geste est symboliquement important pour la Municipalité de Vétroz qui démontre notamment par cette action son engagement vis-à-vis de la jeunesse et de la pratique des sports.

L'Administration communale se tient à votre disposition pour tout complément d'information souhaité à ce sujet.

La Municipalité de Vétroz
Bertrand Fontannaz, Secrétaire municipal

La piscine du Botza ne rouvrira pas

Le Conseil municipal a pris note, avec regret, que la piscine du Botza n'ouvrira pas ses bassins cette année, ni les années suivantes. Ci-dessous, l'information reçue de la Bourgeoisie de Sion, propriétaire des lieux:

Monsieur le Président,

C'est bien volontiers que nous vous confirmons que la Bourgeoisie de Sion ne peut plus envisager d'ouvrir la piscine ni cette année ni les années suivantes tenant compte du fait que la concession est échue et que les exigences pour l'obtention d'une nouvelle concession sont trop élevées et engendreraient de très gros investissements.

De plus, les exigences formulées pour le gardiennage sont totalement différentes de celles mises en place ces dernières années.

Le Conseil bourgeoisial a dû en conséquence, et avec regret, prendre cette décision.

Il en est de même pour l'ouverture du restaurant pour lequel, et malgré nos recherches, nous n'avons pas trouvé de repreneur intéressé.

Bourgeoisie de Sion
Antoine de Lavallaz, Président

Calendrier des manifestations du 2e semestre 2024

JUILLET

25 60+ - Marche douce et pique-nique aux Mayens de Conthey
27 Open au jeu de la 14 par 1 (Billard)

AOÛT

2-9 Fanfare Union et Tambours : Camp à Loutze
7-11 Fanfare Concordia : Camp d'été
14-17 Helios : Camp des Jeunes
15 Ski-club : Sortie d'été
22 60+ : Balade et visite du barrage de la Dixence et repas
23 Open de Snooker
31 Fanfare Union : Ca Mousse à Vétroz

SEPTEMBRE

1 Fête de la Madeleine : Fanfare Union - repas
1 Fête de la Madeleine : Accueil des Beaumontois (20e anniversaire)
5 Choeur mixte : Assemblée générale
7 CA Vétroz : Grimpette des Bedjuis
7 Qualification 4 snooker Ligue B
7-8 Tournoi des coteaux du soleil (Hélios)
11-15 Artex - 30 ans Art Conthey
14 Finale Suisse Elites au jeu de la 10 (Billard)
20-21 Energia
21 Qualification Finale Suisse par équipe (Billard)
26 60+ : Grande marche et pique-nique sur le bisse d'Ayent
28 CA Vétroz : 8ème édition de Disque & Raclette aux Plantys

OCTOBRE

13 Helios : Loto à Bresse
13 Qualification 5 snooker Ligue B
24 60+ : Brisolée du Club à la Cave de la Vouettaz à Saint-Pierre-de-Clages
31 APEV Soirée Halloween

NOVEMBRE

2 Championnat Suisse 10 Elites
2-3 Théâtre de la Grappe : Production à Ardon
4 FC Vétroz : Assemblée générale
8 Ski-club : Assemblée générale
8 CA Vétroz : Assemblée générale
8 -10 Théâtre de la Grappe : Production à Ardon
15 Jeunesse vétrozaine : Assemblée générale
16 Qualification 6 snooker Ligue B
15-17 Théâtre de la Grappe : Production à Ardon
16 Helios : Tournoi de cartes
21 60+ : Atelier/conférence publique sur l'Intelligence Artificielle, salle paroissiale, Vétroz
29 Artex : Vernissage, salle des Vignerons, Vétroz
29-30 Finales suisses toutes catégories de billard américain
30 Artex : Exposition annuelle, salle des Vignerons, Vétroz

DECEMBRE

1-8 Artex : Exposition annuelle, salle des Vignerons, Vétroz
1 FC : Loto à Bresse
1 Finales suisses toutes catégories de billard américain
3 Conseil pastoral : Messe de l'Avent
8 Conseil pastoral : Fête des jubilaires de mariage à Vétroz
10 Conseil pastoral : Messe de l'Avent
12 60+ : Assemblée générale et repas de Noël, salle paroissiale, Vétroz
14 APEV : Noël au Village à salle paroissiale, Vétroz
17 Conseil pastoral : Messe de l'Avent
21 Concert de Noël des fanfares et remise des mérites à Bresse
21 Finales valaisannes Snooker
22 Finales valaisannes Billard
24 Conseil pastoral : Messe de minuit
26-29 Ski-Club : Camp OJ à Siviez et cortège aux flambeaux le 29

Ecole de Vétroz

Une année scolaire s'est clôturée dernièrement. La fête de fin d'année a été le point final de l'année 2023-2024. Durant la matinée du 20 juin 2024, «Vétroz a un incroyable talent» a permis à des enfants de se produire devant tous les élèves et tous les enseignants de notre école. Ainsi, nous avons découvert que, dans notre école, des graines de chanteurs, de sportifs, de musiciens, de danseurs et de comédiens sont en train de grandir pour notre plus grande fierté. Bravo à tous les enfants pour leur prestation et leur courage.

La journée s'est poursuivie par un repas au centre scolaire des Plantys, puis par un après-midi «Fort Boyard» organisé en collaboration avec l'APEV, l'ASOV et la commission scolaire, aux alentours de l'école.

Merci à toutes les personnes bénévoles qui ont été disponibles durant cette journée, merci aux organisateurs et aux enseignants et merci à tous les enfants. Ces journées sont toujours riches de bonne humeur qui fait du bien dans le cœur de tous.

Dans sa globalité, l'année scolaire s'est déroulée normalement. Les activités particulières des élèves, rythmique, école de cirque, théâtre, ski ont pu être menées à bien, hormis les cours de natation pour les élèves de 5H qui n'ont pas pu effectuer les deux derniers cours prévus en juin des suites de la fermeture de la piscine du Botza.

Cette année, nous avons également organisé des ateliers de prévention pour les élèves de 7 et 8H. Nous avons collaboré avec l'association Declick qui accompagne les nouvelles générations dans la recherche d'un équilibre face à l'utilisation d'Internet, des réseaux sociaux et des jeux vidéo. Ce thème nous est cher car nous rencontrons de plus en plus de situations où la mauvaise utilisation des Smartphones et des réseaux sociaux posent des problèmes.

Enfin, nous avons organisé nos deux activités spéciales, «la journée à pied à l'école» en septembre et le «Clean up day», pour le cycle 2, en mai qui nous permettent toujours de sensibiliser les élèves au respect à apporter à notre planète.

Organisation 2024-2025

Les grands travaux de nos bâtiments scolaires sont derrière nous, mais nous verrons tout prochainement apparaître des jardins pédagogiques à Bresse. Aux Plantys, cela sera également agendé tout bientôt.

L'organisation des classes est marquée par la perte d'une classe de 3H et la création d'une classe de 7-8H aux Plantys ce qui engendre un changement de centre scolaire pour certains enfants.

Ci-dessous, vous trouverez l'organisation scolaire pour l'année à venir:

Bresse		**Plantys**	
1-2H1	Amélie Vallotton	1-2H5	Antoinette Germanier
1-2H2	Ajla Vardo	1-2H6	Mélina Défago
1-2H3	Anne Allet	1-2H7	Natacha Boulnoix
1-2H4	Melanie Farinet	1-2H8	Jessica Pannatier
3H1	Christelle Terrettaz	3H3	Alexandra Huser
3H2	Stéphanie Darbellay	4H3	Emilie Croci
4H1	Mélanie Sermier F.	4H4	Pranvera Zeqiri
4H2	Christelle Imboden	5H3	Chantal Roh
5H1	Pascale Moos	5H4	Eddy Nalesso
5H2	Alexia Vouillamoz	6H3	Amandine Este
6H1	Joëlle Salloum	6H4	Lucie Vergère
6H 2	Christophe Follonier	7H3	Florence Papilloud
7H1	Florentina Saitovic	7-8H1	Stéphane Morisod
7H2	Jessica Papilloud	8H1	Daniel Roh
8H1	Océane Bender		
8H2	Alicianne Da Silva Duarte		

Les parents seront informés du nom du titulaire de leur enfant, par courrier postal, durant la 1ère semaine d'août.

Nous profitons de ces informations pour remercier tous les parents pour leur collaboration durant cette année et nous souhaitons, à tous, un très bel été.

La direction des écoles

Nouvelles du personnel communal

Le deuxième trimestre 2024 a vu l'arrivée de **Juliana Gralla Marchesoni Fardilha**, auxiliaire à 60% aux structures de l'enfance dès le 1er mai 2024.



Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du personnel communal.

Par ailleurs, **Nadine Coppey Ferreira da Silva** a quitté la Municipalité après plus de 9 ans d'activité en qualité de dame de nettoyage.

Nous la remercions pour son travail et lui adressons nos meilleurs vœux pour son avenir.

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz

Massifs floraux

Un service public motivé et des employés fiers, l'équipe des travaux publics œuvre au bon fonctionnement de la commune. Les travaux d'entretien sont menés avec vivacité (adduction d'eau, voirie, bords de route, places de jeux, bâtiments publics, etc.). Il incombe à l'équipe des gilets orange d'être les yeux du service, mais c'est lui aussi qui façonne le paysage que la population regarde. C'est au travers de ses réalisations que l'espace public est embelli.



Les nouveaux massifs floraux décoratifs à la place de l'Eglise ne brûlent pas les yeux. Les îlots sont petits



à petits renaturés. Le long des torrents la végétation se fait ombragée, tandis que les talus communaux ne sont plus systématiquement fauchés: du temps est ainsi libéré pour permettre le développement de massifs floraux, et surtout leur entretien.

L'équipe des travaux publics reste à disposition pour les remerciement à travaux.publics@vetroz.ch.

Pour la commission Travaux public,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner

Réaménagement de la route cantonale T9

Les travaux de réaménagement de la route cantonale ont débuté à l'automne 2023, selon l'agenda retenu par nos autorités. Surprenante date pour démarrer un chantier à l'entrée de l'hiver diront certains. La planification du chantier concoctée par la direction architecturale des travaux se devait de faire poser la première pierre sans plus tarder. Au final il aura nécessité huit années de concours et de procédures pour débuter cette œuvre devisée à Frs. 12 millions et subventionnée par l'Etat du Valais et la Confédération (projet d'agglomération).



Un léger retard d'environ deux mois est observé sur le chantier. A l'ouverture des fouilles, il s'avéra que le torrent du Raffort présentait un conflit géométrique avec la route cantonale. Ce dernier a dû être élargi et rabaissé afin de permettre la réalisation des aménagements architecturaux prévus. De même des conflits de canalisation ont dû être résolus, notamment en lien avec la démolition des passages piétons souterrains.

La quatrième étape des travaux (sur un total de 16) débute à l'automne 2024 et concerne la demie-chaussée nord devant le Denner ainsi que la place privée de la Poste. Puis en direction de l'Est les étapes se poursuivront dès 2025 par demie-chaussée alternée. Au terme de ces travaux et d'entente avec le Service cantonal de la mobilité, le revêtement phonoabsorbant de la T9 de Conthey à Ardon sera entièrement rénové afin de satisfaire aux exigences de pollution sonores constatée.

Le service technique apporte tout son soutien pour œuvrer à la meilleure collaboration possible avec les riverains et les commerces. Ces derniers sont particulièrement impactés par le chantier. Tout au long des travaux le service technique reste à disposition au 027 345 37 81 ou service.technique@vetroz.ch.

Pour la commission Travaux public,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner

Sécurisation des torrents ouest

Débutés en 2021, les travaux de sécurisation des torrents ouest se poursuivent. Au final il aura nécessité sept années de discussion avec les riverains aboutissant sur des accords fonciers et de procédures pour débuter ce chantier. Devisés à CHF 11 millions et subventionnés par l'Etat du Valais et la Confédération, ces travaux sont répartis en six lots de génie civil.

Le troisième lot des travaux (sécurisation à la rue de la Jonction au nord de l'avenue de la Gare) arrive à terme. Les quatrième (sécurisation au coteau viticole de la Creusettaz) et cinquième lots (renaturation et élargissement du canal du Couchant) débutent cet été. Dès le premier semestre 2025 sera réalisée la dernière étape du chantier (sécurisation à la Creusette en zone à bâtir jusqu'à la rue de la Jonction et déviation souterraine à la T9 du torrent de Péteille entre la route des Îles et la rue de la Jonction). Au terme de ces travaux (horizon 2026) les cartes de dangers hydrologiques seront réactualisées.



Le service technique apporte toute son expertise pour minimiser les nuisances aux riverains. Il assure également la coordination des travaux de réaménagement des espaces privés empiétés par le chantier. Tout au long des travaux le service technique reste à disposition au 027 345 37 81 ou service.technique@vetroz.ch.

Pour la commission Travaux public,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner

Réaménagement de l'avenue des Vergers

Le réaménagement de l'avenue des Vergers est planifié en deux étapes. Ces projets sont subventionnés par la Confédération (projets d'agglomération).

Le réaménagement de l'avenue des Vergers sud (liaison Proumay – nouveau giratoire de la bretelle autoroutière) a vu soulevé oppositions. Suite aux différentes discussions entreprises, des accords ont été trouvés entre la Municipalité et les opposants. Le dossier est en traitement auprès du Canton depuis le printemps 2024. Les investissements prévus pour la construction de cette desserte se chiffrant à plusieurs millions de francs, cet objet devra faire l'objet d'une décision d'engagement de la part du Conseil général.

Similairement, le réaménagement de l'avenue des Vergers nord (liaison Proumay – T9) est également un projet de longue haleine. Cette mesure est notamment inscrite dans le projet d'agglomération de cinquième génération. A l'heure actuelle aucun mandat n'a encore débuté. Des analyses de variantes devront être mises sur pied, puis un projet d'enquête public retenu. L'horizon de réalisation de cette mesure interviendra dans la décennie 2030.

Pour la commission Travaux public,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner

Salubrité

Quel est le point commun entre :

- Un berlingot de lessive,
- Un récipient vide,
- Et un emballage plastique ?

Tous ces objets sont bel et bien des déchets ménagers. Leur taille leur permet d'être facilement insérés dans les conteneurs à balance prévus à cet effet. Les laisser traîner dehors est déplorable. Une fois utilisés et vides, leur poids est très faible, cette action ne vous ruinera pas.

Quatre solutions vous sont proposées :

1. Jetez ces contenants dans les conteneurs à balance similairement à votre sac poubelles,

2. Ramenez ces contenants dans le magasin où vous l'avez acheté,

3. Posez ces contenants à côté des conteneurs au risque de bénéficier d'une amende,





4. La solution écologique : passez-vous de ces emballages si cela est possible.

En moyenne, une contravention est distribuée chaque deux jours pour les dépôts illicites. Au jeu du chat et à la souris, certes il y a toujours quelques souris, néanmoins le chat en attrape régulièrement.

Le service technique reste à disposition pour tout complément d'information au 027 345 37 86 ou service.technique@vetroz.ch.

Pour la commission Travaux public,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner

Finances communales - Comptes 2023

Nous vous présentons ci-dessous l'aperçu général des comptes 2023 de la Municipalité de Vétroz, tels que validés par le Conseil général en séance plénière du 17 juin 2024 et où figure également le budget à titre de comparaison.

	Compte de résultats échelonné		Budget 2023	Compte 2023
	Charges d'exploitation			
30	Charges de personnel	CHF	7 083 050.00	7 027 018.10
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	5 602 350.00	6 410 985.62
33	Amortissements du patrimoine administratif	CHF	4 164 800.00	3 698 100.00
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	128 800.00	298 219.95
36	Charges de transferts	CHF	10 975 100.00	10 933 858.97
37	Subventions redistribuées	CHF	-	-
	Total des charges d'exploitation	CHF	**27 954 100.00**	**28 368 182.64**
	Revenus d'exploitation			
40	Revenus fiscaux	CHF	17 085 000.00	20 638 549.14
41	Patentes et concessions	CHF	534 100.00	636 798.49
42	Taxes	CHF	4 914 800.00	5 226 608.07
43	Revenus divers	CHF	-	-
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	255 700.00	110 750.35
46	Revenus de transferts	CHF	4 226 500.00	4 235 991.55
47	Subventions à redistribuer	CHF	-	-
	Total des revenus d'exploitation	CHF	**27 016 100.00**	**30 848 697.60**
R1	**Résultat provenant de l'activité d'exploitation**		**-938 000.00**	**2 480 514.96**
34	Charges financières	CHF	538 600.00	452 288.74
44	Revenus financiers	CHF	487 300.00	621 565.57
R2	**Résultat provenant de l'activité de financement**	CHF	**-51 300.00**	**169 276.83**
O1	**Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)**		**-989 300.00**	**2 649 791.79**
38	Charges extraordinaires	CHF	-	1 500 000.00
48	Revenus extraordinaires	CHF	-	-
E1	**Résultat provenant de l'activité extraordinaire**	CHF	**-**	**-1 500 000.00**
	Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	**-989 300.00**	**1 149 791.79**

L'exercice comptable 2023 dégage une marge d'autofinancement arrêtée à CHF 6'615'161.39, supérieure de CHF 3'422'561.39 à la prévision établie et un bénéfice de CHF 1'149'791.79 supérieur de CHF 2'139'091.79 à la prévision établie.

Ce bon résultat s'explique principalement par les recettes fiscales, notamment celles concernant les personnes morales, en augmentation de 20.79% dépassant de CHF 3'553'549.14 le montant global budgétisé (nature 40) pour 2023.

Les frais d'extinction relatifs à l'important sinistre qui a eu lieu dans la zone industrielle en juillet 2023 a été comptabilisé dans la nature 31. Ces coûts imprévus expliquent la progression par rapport à la projection budgétaire.

Les investissements nets 2023 s'élèvent à CHF 5'155'445.34 et sont inférieurs de CHF 4'174'754.66 à la budgétisation établie.

Avec un capital propre de CHF 21'320'062.85 au 31.12.2023, en augmentation de CHF 2'837'261.39 par rapport au 31 décembre 2022, la Municipalité de Vétroz demeure en mesure de faire face à ses engagements.

Le Conseil municipal a décidé d'allouer un montant de CHF 1'500'000.— à la réserve de politique budgétaire. Ce fonds sera alimenté en fonction des résultats futurs.

Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	-	CHF	24 152 700.00	24 842 518.28
Revenus financiers	+	CHF	27 345 300.00	31 457 679.67
Marge d'autofinancement (négative)	=	CHF	-	-
Marge d'autofinancement	=	CHF	**3 192 600.00**	**6 615 161.39**
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement	+	CHF	3 192 600.00	6 615 161.39
Amortissements planifiés	-	CHF	4 308 800.00	3 777 900.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	CHF	128 800.00	298 219.95
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	CHF	255 700.00	110 750.35
Attributions au capital propre	-	CHF	-	1 500 000.00
Excédent de charges	=	CHF	**989 300.00**	-
Excédent de revenus	=	CHF	-	**1 149 791.79**
Compte des investissements				
Dépenses	+	CHF	12 795 900.00	8 152 629.89
Recettes	-	CHF	3 465 700.00	2 997 184.55
Investissements nets	=	CHF	**9 330 200.00**	**5 155 445.34**
Financement				
Marge d'autofinancement	+	CHF	3 192 600.00	6 615 161.39
Investissements nets	-	CHF	9 330 200.00	5 155 445.34
Insuffisance de financement	=	CHF	**6 137 600.00**	-
Excédent de financement	=	CHF	-	**1 459 716.05**

Avec l'introduction du nouveau MCH2, les indicateurs financiers de l'Etat du Valais sont passés de cinq à huit et le graphique en toile abandonné. Ils sont détaillés ci-après, on constate que le bon exercice comptable 2023 influence favorablement les ratios en lien avec l'endettement de la commune, bien qu'il demeure important.

Finances communales - Comptes 2023

- Taux d'endettement net: 122.02%, suffisant
- Degré d'autofinancement: 128.31%, haute conjoncture
- Part des charges des intérêts: 0.11%, bon
- Dette brute par rapport aux revenus: 130.14%, moyen
- Proportion des investissements: 24.94%, effort d'investissement élevé
- Part du service de la dette: 12.12% charge acceptable
- Dette nette par habitant: CHF 3'868.—, endettement important
- Taux d'autofinancement: 21.02%, bon

En résumé, l'exercice 2023 est marqué par l'absorption des frais liés au sinistre en zone industrielle et des recettes fiscales sur les personnes morales en forte progression par rapport aux prévisions. La situation financière de la Municipalité peut être qualifiée de saine, avec des indicateurs positivement influencés par le bon résultat comptable.

Si vous souhaitez obtenir plus de détails sur les comptes 2023, le fascicule figurera prochainement sur notre site internet www.vetroz.ch.

Pour la commission des finances
Olivier Cottagnoud, président de la Municipalité
Joël Germanier, chef du service financier

Extrait des décisions du Conseil municipal 2e trimestre 2024

Service technique

- Valide la réfection des travaux de revêtement à l'avenue des Vergers.
- Adjuge à Sebacar Sàrl l'offre de travaux de taconnage.
- Adjuge à Nivalp SA l'offre du suivi environnemental des travaux sur la conduite d'eau potable Botza.
- Adjuge à Borges paysagiste l'offre pour les travaux de palissades aux torrents ouest.
- Adjuge à Bitz Travaux Publics SA les travaux de revitalisation du canal du couchant.
- Adjuge à Hornbach la fourniture des clôtures pour le terrain en zone artisanale.
- Attribue à Melly Constructions SA les travaux des torrents ouest, lot Creusettaz coteau et à Drosera SA le mandat du suivi environnemental de réalisation (SER).
- Adjuge à Moren Frères SA l'offre de création d'un cours d'eau (T9).
- Valide l'achat au Garage du Canada Sàrl d'un tracteur-tondeuse pour les travaux publics.
- Valide l'offre de Charly Gaillard & Fils SA pour les travaux de réfection de la route et pont de Servaplane.
- Valide l'offre d'ATN Diffusion pour la désinfection chimique des douches au centre scolaire des Plantys.

Constructions

- Jordan Jacques & Fils SA pour des tables à la salle des Pas Perdus du centre scolaire des Plantys.
- Valide l'offre de Sonepar Suisse SA pour le changement des luminaires de 12 salles de classe au centre scolaire de Bresse.
- Valide l'offre de AC/DS électricité pour la pose des luminaires fournis par Sonepar Suisse SA.
- Valide l'offre de BWT Aqua AG pour le remplacement de l'adoucisseur au centre scolaire de Bresse.
- Valide l'offre de l'entreprise Morard carrelage et revêtement de sol SA pour la reprise des plinthes et joints au centre scolaire de Bresse.
- Valide l'offre de la menuiserie L'Artisan pour le changement des pares-soleil fenêtres existants à la bibliothèque.
- Valide l'offre de Charly Gaillard & Fils Sàrl pour la pose d'une gouttière au local du dépôt des travaux publics.
- Valide l'offre de Realsport pour la réparation de la zone sous-gradins de la salle de gymnastique des Plantys.
- Adjuge à la menuiserie L'Artisan l'offre pour les meubles dans les salles de classe du centre scolaire de Bresse.

Divers

- Adjuge à Barik Design la création graphique et l'impression du livre de cuisine édité par le service intégration.
- Valide l'offre de CX Print SA pour 2 photocopieurs multifonctions Kyocera TASKalfa 6054ci pour l'administration communale.

Ressources humaines

- Valide l'engagement de Juliana Gralla Marchesoni Fardilha en qualité d'auxiliaire à 60% aux structures de l'enfance.
- Valide l'engagement de Céline Dorsaz en qualité d'éducatrice à 80% aux structures de l'enfance.
- Valide l'engagement de Bénédicte L'Allemand en qualité d'éducatrice remplaçante à 60% aux structures de l'enfance.
- Valide l'engagement d'Isabel Dias Monteiro Feliciano en qualité d'employée de nettoyage à 75%.
- Valide la mise au concours d'un poste d'animateur(-trice) socioculturel(le) en formation HES-SO en cours d'emploi à 60%.
- Valide l'engagement de Zahra Elina Mian Shah pour un préapprentissage aux structures de l'enfance.
- Valide l'engagement de Noémie Franzé en qualité d'animatrice socioculturelle en formation ES en cours d'emploi à 60% à l'ASOV.
- Valide l'engagement de Zoé Jacquemet pour un stage MSSO de 27 semaines à l'ASOV.



© Studio Bonnardot

MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Contact

Municipalité de Vétroz
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70

www.vetroz.ch

Adresses mail

Affaires sociales	affaires.sociales@vetroz.ch
Agence AVS	avs@vetroz.ch
Cadastre	cadastre@vetroz.ch
Constructions	constructions@vetroz.ch
Contributions	contributions@vetroz.ch
Contrôle des habitants	cdhabitants@vetroz.ch
Etrangers	etrangers@vetroz.ch
Finances	finances@vetroz.ch
Police municipale	police@vetroz.ch
Service technique	service.technique@vetroz.ch

Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00
	13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé

Fermé durant les jours fériés